

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr. Les autres départements et l'étranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : à Roubaix, aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71. — à Tourcoing, aux bureaux du Journal, rue Nationale, 78. — à Lille, au bureau de la Presse, rue de la Liberté, 46. — à Valenciennes, au bureau de la Presse, rue de la Liberté, 46. — à Arras, au bureau de la Presse, rue de la Liberté, 46. — à Douai, au bureau de la Presse, rue de la Liberté, 46. — à Lille, au bureau de la Presse, rue de la Liberté, 46. — à Valenciennes, au bureau de la Presse, rue de la Liberté, 46. — à Arras, au bureau de la Presse, rue de la Liberté, 46. — à Douai, au bureau de la Presse, rue de la Liberté, 46.

LA RÉUNION DE L'HIPPODROME -- GRANDIOSE MANIFESTATION

ÉLECTIONS MUNICIPALES du 6 mai 1900

ROUBAIX CANDIDATS DE L'UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE

Première section

- Canton Ouest. — Ecole. — Bureaux de vote : Ecole de garçons, rue du Bois; tribunal Pierre-Cateau, rue du Grand-Chemin; école de garçons, rue Brézin; école de filles, rue de Naples.
1. ROUSSEL Édouard, Conseiller général;
 2. COUSU Victor, Tisserand;
 3. DÉPRES Léon, Teinturier;
 4. DESCHAMPS Henri, Industriel;
 5. DESMAYES Paul, Administrateur des Hospices et de la Bouche de Pain;
 6. LECAT Isidore, Boulanger;
 7. NOYELLE Jules, Représentant;
 8. WIBAUX Alphonse, Avocat, docteur en droit.

Deuxième section

- Canton Nord. — Fontenoy. — Bureaux de vote : Cours de musique, place Notre-Dame; école de garçons, rue Archimède; école de garçons, rue Saint-Vincent; école de garçons, boulevard d'Halbuis.
1. CHATELEYN Félix, conseiller général;
 2. CATTEAU Achille, Boucher;
 3. DESMAYES Emile, Directeur de tissage;
 4. LECOMTE Charles, Ouvrier lisseur;
 5. PÉCHER Alfred, Négociant;
 6. WIBAUX Joseph, Fabricant.

Troisième section

- Canton Nord. — Cal-de-Four. — Bureaux de vote : Ecole de garçons, rue Ternaux; école de garçons, rue Turgot; école de garçons, rue Montaigne.
1. CHATELEYN Félix, conseiller général;
 2. BATEAU J. Be, visiteur de pièces;
 3. BAYARD Alexandre, entrepreneur;
 4. CANONNE Pierre, ouvrier échantillonneur;
 5. FAUVARQUE François, ancien cabaretier;
 6. FERRET Louis, ancien cultivateur;
 7. LAINE Henri, chaudronnier;
 8. REGNIER Paul, cabaretier.

Quatrième section

- Canton Est. — Mairie. — Bureaux de vote : Hôtel de Ville, salle des adjudications; école de garçons, rue du Moulin; école de garçons, rue Dérivée; école de garçons, rue d'Item. (MOULIN-RAVIER)
1. MOTTE Eugène, député;
 2. DESCHODT Georges, pharmacien;
 3. LEBLANC Emile, lisseur;
 4. LÉPOTRE Charles, docteur en médecine;
 5. MOTTE Édouard, industriel;
 6. SAYET Gilbert, ancien secrétaire-général de la Mairie;
 7. TENEUL J. Be, cultivateur;

Cinquième section

- Canton Est. — Pile. — Bureaux de vote : Ecole de filles, rue Sainte-Elisabeth; école de garçons, rue Pierre-de-Roubaix; école de garçons, rue Delzenne.
1. MOTTE Eugène, député;
 2. DEFRESNES Arthur, rentier;
 3. DELEPORTE-BAYART, ancien conseiller-général, ancien adjoint au maire;
 4. DEWER Jules, empaqueur;
 5. DUBOIS Édouard, ouvrier mécanicien;
 6. HEUMEL Achille, tisserand;
 7. LORIDANT Louis, cultivateur;

TOURCOING

Candidats de l'Union Sociale et Patriotique

1. DESURMONT Jules père, Industriel;
2. HINET Hilaire, Industriel;
3. SAINT Victor, Capitaine des Douanes en retraite, Chevalier de la Légion d'Honneur;
4. BLIEQ Paul, Cafetier;
5. CASTELIN Paul, Représentant de Commerce;
6. CAU Pierre père, Chef Trieur;
7. COURTOIS Henri, Employé de Commerce;
8. CROMBEZ-GLORIEUX Charles, Négociant;
9. DELESALLE Charles, Boulanger-Pâtisier;
10. DESROUSSEAU-MARTHE Gustave, Marchand de cuirs;
11. BESSAUVAGES César, Chef Trieur;
12. BAISEZ Louis, Employé de Commerce, Blanc-Sau;
13. DÉPREY Emile, Employé de Commerce, Blanc-Sau;
14. LOY Louis, Ouvrier Mécanicien, Blanc-Sau;
15. DESURMONT Charles père, Ébéniste;
16. DESURMONT Max, Industriel;
17. BHALLUIN Alphonse, Propriétaire;
18. DUBOIS François, Epicier;
19. DUBOIS Léon, Chef Laveur;
20. DUVILLIER Arthur, Employé de Commerce;
21. HÉRAUX Charles, Fabricant de Tapis;
22. LABALETTE Gustave, Commis-Négociant;
23. LECLERCQ Ernest, Employé de Commerce;
24. LEFEBVRE-LEMPENS Emile, ancien Négociant en Vins;
25. BAUCAINE Floris, Magasinier, Croix-Rouge;
26. DESTOMBES Jules, Cultivateur, Croix-Rouge;
27. LEBRUN Louis, Ouvrier Fleur, Croix-Rouge;
28. STOCK Emile, Contremaitre, Croix-Rouge;
29. LEFÈVRE Honoré, Rentier;
30. LIETARD François, Employé de Commerce;

31. MASURE Albert, Constructeur;
32. MONNIER Léon, Fabricant de Tapis;
33. MONTAINE Louis, Contre-Maitre de Filature;
34. PLAYOUST Maurice, Représentant de Commerce;
35. VANDEBROUK Procopé, Employé de Commerce;
36. VERQUIN Jean-Baptiste, Serrurier-Poëlier.

CE NUMERO Comprendant SIX PAGES NE DOIT ÊTRE VENDU QUE 5 CENTIMES

UNE RÉFORME INQUIÉTANTE

M. de Lanessan vient d'opérer dans les services intérieurs de son ministère une modification qui mérite de ne pas passer inaperçue. Il vient de rattacher à son cabinet le bureau de l'enregistrement et du chiffre, qui dépendait de l'état-major général.

Le bureau de l'enregistrement est chargé de débrouiller toute la correspondance et de la répartir, pour la suite à y donner, entre les divisions compétentes. Les rapports confidentiels, les projets importants, les renseignements sur les choses et sur les hommes, tout y aboutit. Quand les circonstances exigent une discrétion particulière, les documents sont rédigés en langage conventionnel; c'est ce qu'on appelle le « chiffre », dont le bureau a seul la clef.

Cette mission, qui met entre les mains de ceux à qui elle est confiée, tous les secrets de la défense maritime, exige un personnel à toute épreuve. Les officiers appelés à l'état-major général étaient parfaitement qualifiés pour la remplir.

Mais un ministre, pour qui la politique prime tout, se sent gêné en face de ces hommes compétents et sincères pour lesquels la patrie prime la politique. Leur opinion a du poids. Il est difficile d'étouffer les affaires qu'ils croient devoir suivre. L'omnipotence ministérielle est obligée de compter avec l'autorité que leur donnent leurs services et leur caractère. C'est une situation gênante pour un homme qui a pris en Indo-Chine l'habitude de tout faire à sa tête.

M. de Lanessan estime qu'il lui sera plus commode de mettre la correspondance et tous les documents secrets à la discrétion des familiers que tout politicien amène avec lui dans les ministères. On pourra ainsi, dans l'intimité, régler les affaires comme on voudra, en tout bon plaisir, et s'exonérer de tout contrôle. Les chefs de service ne sauront que ce qu'on voudra bien ne pas leur cacher.

Cette mesure, dont le but est à peine voilé, montre une fois de plus combien il est déraisonnable et dangereux de soumettre aux alternatives de la politique les ministres de la guerre et de la marine. — On pourrait ajouter le ministre des affaires étrangères.

Les intérêts dont notre diplomatie et nos armées de terre et de mer ont la garde, ne varient pas d'après l'opinion versatile des parlementaires. Pour que notre influence ne périclite pas à l'étranger, pour que notre force soit redoutable et notre défense toujours préparée, il ne s'agit pas de savoir si les ministres ont l'estime de M. Pochon et la confiance de M. Cocula, mais d'avoir des hommes de tête et de cœur, agissant avec esprit de suite et ne passant pas, en coup de vent, à travers les bureaux, pour tout changer, sans rien réformer.

La sagesse de l'homme d'Etat consiste à tout mettre à sa place. Notre régime consiste à mettre la politique à la place de tout.

Informations

Les services téléphoniques et télégraphiques le 6 mai

Paris, 4 mai. — A l'occasion des élections municipales, M. Mougeot, sous-secrétaire des postes et télégraphiques vient d'adresser aux directeurs départementaux une circulaire leur prescrivant de s'entendre avec les préfets en vue d'arrêter les mesures propres à assurer la rapide transmission des résultats dans les nuits du 6 au 7 mai et du 13 au 14 mai. Cette circulaire vise également le service des télégrammes privés et celui des conversations téléphoniques.

A l'assemblée générale de l'Union des femmes de France

Paris, 4 mai. — L'assemblée générale de l'Union des femmes de France a eu lieu cet après-midi à 3 heures sous la présidence de Mme Kochlin-Schwartz. Mme E. Loubet, accompagnée de M. Combarieu, assistait à la séance en qualité de présidente d'honneur. Le Président de la République s'était fait représenter par un officier de sa maison militaire.

Le salon de 1900
Paris, 4 mai. — Le vote des récompenses décernées à l'occasion du Salon de 1900 a eu lieu aujourd'hui pour la section de sculpture.

La catastrophe de l'Utah
New-York, 4 mai. — Le désastre qui s'est produit hier, dans les mines américaines de Schofield, est encore plus terrible qu'on ne le supposait. On a déjà retiré les cadavres de 250 hommes, mais il y en a encore 140 enfouis sous les décombres. On craint que les morts n'atteignent le chiffre de 400.

LA BÉNÉDICTION DE LA CHAPELLE DE LA RUE JEAN-GOUJON
Paris, 4 mai. — Ce matin, au troisième anniversaire de la catastrophe du Bazar de la Charité, a été célébrée la messe d'inauguration de la chapelle de Notre-Dame de Consolation, élevée à la mémoire des victimes.

L'EMPEREUR FRANÇOIS-JOSEPH A BERLIN
Berlin, 4 mai. — L'empereur François-Joseph est arrivé ici ce matin à onze heures. Il a été reçu au gare par l'empereur Guillaume, les princes, les généraux, le secrétaire d'Etat de Bellow, et les membres de l'ambassade d'Autriche-Hongrie.

LA GUERRE dans le Sud de l'Afrique
L'occupation de Brandfort par les Anglais
Londres, 4 mai. — Une dépêche de lord Roberts au War Office annonce que Brandfort a été occupée, hier, par les forces anglaises, composées des 1re, 14e et 15e divisions.

LA GUERRE dans le Sud de l'Afrique
L'occupation de Brandfort par les Anglais
Londres, 4 mai. — Une dépêche de lord Roberts au War Office annonce que Brandfort a été occupée, hier, par les forces anglaises, composées des 1re, 14e et 15e divisions.

LA GUERRE dans le Sud de l'Afrique
L'occupation de Brandfort par les Anglais
Londres, 4 mai. — Une dépêche de lord Roberts au War Office annonce que Brandfort a été occupée, hier, par les forces anglaises, composées des 1re, 14e et 15e divisions.

LA GUERRE dans le Sud de l'Afrique
L'occupation de Brandfort par les Anglais
Londres, 4 mai. — Une dépêche de lord Roberts au War Office annonce que Brandfort a été occupée, hier, par les forces anglaises, composées des 1re, 14e et 15e divisions.

LA GUERRE dans le Sud de l'Afrique
L'occupation de Brandfort par les Anglais
Londres, 4 mai. — Une dépêche de lord Roberts au War Office annonce que Brandfort a été occupée, hier, par les forces anglaises, composées des 1re, 14e et 15e divisions.

LA GUERRE dans le Sud de l'Afrique
L'occupation de Brandfort par les Anglais
Londres, 4 mai. — Une dépêche de lord Roberts au War Office annonce que Brandfort a été occupée, hier, par les forces anglaises, composées des 1re, 14e et 15e divisions.

LA GUERRE dans le Sud de l'Afrique
L'occupation de Brandfort par les Anglais
Londres, 4 mai. — Une dépêche de lord Roberts au War Office annonce que Brandfort a été occupée, hier, par les forces anglaises, composées des 1re, 14e et 15e divisions.

LA GUERRE dans le Sud de l'Afrique
L'occupation de Brandfort par les Anglais
Londres, 4 mai. — Une dépêche de lord Roberts au War Office annonce que Brandfort a été occupée, hier, par les forces anglaises, composées des 1re, 14e et 15e divisions.

LA GUERRE dans le Sud de l'Afrique
L'occupation de Brandfort par les Anglais
Londres, 4 mai. — Une dépêche de lord Roberts au War Office annonce que Brandfort a été occupée, hier, par les forces anglaises, composées des 1re, 14e et 15e divisions.

BRAVOURE ANGLAISE
Pour bien se battre, il faut à l'Anglais mercenaire le rosbif, le pudding, le thé, la bonne chèbre; Et si pour sa toilette, il n'a pas de Congo, Le Boër, au combat, lui savonne la place.

Chronique Locale ROUBAIX

Ce numéro comprenant six pages ne doit être vendu que CINQ centimes.

POURQUOI LES COLLECTIVISTES SERONT BATTUS

Ils seront battus, dimanche, parce qu'ils ont manqué à toutes leurs promesses, parce qu'ils ont trahi surtout leur grand serment : Ils avaient dit, en entrant à l'Hôtel de Ville, qu'ils seraient le parti des ouvriers et ils ont été un parti de politiciens sous l'enseigne du collectivisme.

Pourquoi ne le dirai-je pas ? J'ai cru un instant — oh ! rien qu'un instant ! — au lendemain des élections de 1892, qu'ils auraient la sagesse ou, si vous voulez, l'habileté, de faire de l'administration ouvrière et roubaissienne, de traiter avec la même fraternité tous ceux qui, à Roubaix, vivent au jour le jour, les travailleurs manuels, les employés, les petits marchands ; de ne pas distinguer, parmi eux, entre les rouges, les blancs ou les bleus, entre ceux qui vont à la messe et ceux qui n'y vont pas ; qu'ils seraient, en un mot, des ouvriers roubaissiens, rien que des ouvriers roubaissiens, servant la ville et la cause ouvrière en dehors de toute acception de partis.

Il y avait là, pour eux, une conduite superbe à tenir, un fier exemple à donner à la France prolétarienne et aussi à la France bourgeoise. Cet exemple est fait pour la Révolution sociale, que tous les discours et tous les écrits de Jaurès, de Guesdès et de tous les leaders réunis du socialisme.

Au lieu de cela, ils se sont mis bêtement à faire de la politique de parti et à copier les procédés des plus détestables coteries politiques des temps passés. Ils ont été plus partiaux, plus mesquins, plus égoïstes que les plus vicieuses pernicieuses du conservatisme jousiste et incrédule de la première moitié de ce siècle.

Il y en a quelques-uns, parmi eux, qui, dans un éclair de bon sens, avaient jadis, vers 1881, dénoncé la France-Maçonnerei française (cette France-Maçonnerie du Grand-Orient qui a même cessé d'honorer le grand architecte de l'Univers) comme une institution anti-démocratique, anti-ouvrière — ce qu'elle est bien, du reste — et ils se sont mis patiemment, honnêtement, au service des Loges. C'est le 33^e Moreau (du Grand-Orient) qui les mène en laisse.

Nous montrons, hier, comment, à cause de leur grande erreur collectiviste, ils n'avaient rien fait socialement. Au point de vue municipal, ils ont dépensé de l'argent sans intelligence, sans méthode, sans plan suivi. Ce qu'ils ont fait avec l'ancien collège, dont ils pouvaient tirer 15 ou 20,000 francs de revenu, ou qu'ils pouvaient transformer en hôpital ou en maison de secours pour certains indigents, et qu'ils viennent de louer pour cinq francs à une entreprise librepenseuse, les résume tout entiers ; ils sont anticristiens avant d'être Roubaissiens et avant d'être ouvriers.

Par l'après-aveu de laquelle ils ont exploité le budget à leur profit et au profit de leurs familles, ils ont dégoûté les cœurs honnêtes qui pouvaient être avec eux au début. Leurs manifestations internationalistes et leur culte pour le drapeau rouge ont révolté tous ceux qui chérissent la patrie française.

Les socialistes indépendants et patriotes — il y en a — qui leur avaient laissé par pitié un dernier répit, en 1896 et en 1897, en ont assez, eux aussi. Voilà pourquoi ils vont perdre l'Hôtel de Ville de Roubaix.

Tout le Roubaix travaille et démocrate, tout le Roubaix honnête en a assez et leur criera dimanche : Vous aviez été nommés pour administrer la Ville en ouvriers intelligents, patriotes et roubaissiens, vous avez été de mauvais politiciens, des hommes de parti, des blasphémateurs du drapeau national, des exploités, sans administrateurs incapables, sans droiture, sans équité ! Allez-vous en !

ALFRED REBOUX.
CHRONIQUE ÉLECTORALE
AVIS IMPORTANT
Il faut voter pour les candidats de sa section.

Certains électeurs croient qu'ils peuvent rayer un nom sur la liste de leur section et le remplacer par le nom

d'un candidat d'une autre section et que de cette façon ils donnent une voix de plus à ce candidat. C'est une erreur !

Il ne faut pas oublier que porter sur un bulletin de vote un ou plusieurs noms de candidats d'une autre section, c'est faire perdre autant de voix à la liste; c'est par conséquent faire, involontairement, le jeu des adversaires.

UNE CONFÉRENCE, organisée par l'Union sociale et patriotique, aura lieu, aujourd'hui samedi 5 mai, à huit heures et demi du soir, à l'estaminet Perche-Rose, 124, rue Pierre-de-Roubaix.

M. Eugène Motte, député, y prendra la parole.

UNE MANŒUVRE
On nous apprend que des gens peu scrupuleux, dans l'espoir de créer une confusion au profit des collectivistes, ont l'intention de faire distribuer en ville des bulletins de vote avec des noms de candidats de l'Union Sociale et de candidats collectivistes.

UNE PREUVE
Les collectivistes n'ont rien fait pour les ouvriers pour les malheureux, pour les pauvres. Travailleurs roubaissiens en voulez-vous la preuve ?

LES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL chargés de surveiller et de défendre les intérêts de la classe laborieuse sont : Aux hospices et à l'hôpital, MM. Milbée et Baillet. Au Bureau de Bienfaisance, MM. Lepers, Lombart et Thérin. Au Mont-de-Piété, MM. Milbée, Gonca, Chevallier, Du Jardin.

TRAVAILLEURS, ATTENTION !
Aux hospices, sur deux cents séances M. Milbée en a manqué la moitié et M. Baillet a assisté à 51 séances.

LES GENS-LÀ SONT INDIGNES DE VOS SUFFRAGES.
L'attitude des radicaux
Les radicaux, qui composent le comité des Douze, n'étant pas parvenus à former une liste de candidats, ont l'intention d'adresser aux électeurs un grand manifeste pour leur dicter la conduite à tenir, dimanche.

Attention !
NOUS CONNAISSONS plusieurs individus privés de leurs droits civiques qui, en dépit de la loi, ont reçu leur carte d'électeur. Une surveillance rigoureuse sera exercée à leur endroit pour le cas où ils se présenteraient, dimanche, dans un bureau de vote.

Le Comité directeur de l'Union catholique de Roubaix vient d'adresser aux membres de cette association la circulaire suivante : Les élections municipales du 6 mai prochain décideront de l'avenir de notre cité.

LES AFFICHES
Les affiches suivantes viennent d'être placardées à Roubaix : APPROUVE PAR FELIX FAURE

Les collectivistes s'abritent, pour m'attaquer, derrière des critiques d'ordre général de M. d'Estournelles et de M. Legrand. L'autorité de ces messieurs est contestable. Toutes les opinions sont permises, même des opinions fausses. Ecoutez plutôt ce que disait FELIX FAURE au banquet de la Bourse de Commerce, à son retour de Russie, le 14 octobre 1897 : « Sans perdre un instant, flânez-vous à la cote des marchés nouveaux ; favorisez l'émigration des capitaux qui, vivifiés et accrus par leur activité, feront retour à la métropole, augmentant sa puissance de consommation au profit de tous. »